

L'événement



« Quand Macron dit aux partenaires sociaux : « si vous n'aboutissez pas, on reprend la main », il fausse complètement le jeu. Ce sont des ordonnances camouflées. » R. Meigneux/Sipa

«L'objet social de l'entreprise sous domination de la finance»

Économiste atterré, Benjamin Coriat rejette les propositions du projet de loi Le Maire et propose, lui, la création d'un nouveau statut de société : la société à but social et écologique.

Que pensez-vous du projet Pacte ?

BENJAMIN CORIAT Le projet Le Maire est à prendre très au sérieux. Le gouvernement parviendra certainement à n'en réaliser qu'une partie, mais celui-ci est en lui-même extrêmement significatif et nocif. Il vient compléter l'offensive de démantèlement du droit du travail et du droit social faite avec les ordonnances, la réforme fiscale de l'ISF et la flat tax, qui favorisent les détenteurs du capital.



Benjamin Coriat
Économiste atterré

Il s'insère dans la poursuite du démantèlement de notre modèle social (assurance-chômage, retraite). En cela, Emmanuel Macron poursuit le travail préconisé par la commission Attali, où il s'est forgé la vision de ce qu'il veut faire en France. Le cœur du message de cette commission était la déréglementation : « libérer » la France des entraves réglementaires dans le travail, dans la négociation sociale, la représentation... Pour laisser toute la place à l'entreprise. C'est ça, la loi Pacte. Avec les ordonnances, le gouvernement a déjà donné la possibilité au chef d'entreprise de décider tout seul dans les petites entreprises, tout en détruisant un ensemble de lieux de représentation des salariés où ils pouvaient exercer un vrai pouvoir (comme le CHSCT). Le gouvernement est en train de déconstruire le dialogue social.

Le projet Pacte introduit aussi une nouvelle avancée de la financiarisation du rapport salarial. Il veut accroître les

composantes financières aléatoires (partage des bénéfices, actionnariat salarié...), qui dépendent des performances de l'entreprise, en substitution du salaire (fixe, garanti), qui donne lieu, grâce aux prélèvements sociaux, à des droits futurs comme la retraite. Pour le salarié, cela peut paraître une aubaine, car il apparaît peu fiscalisé, mais à long terme ça peut être un désastre parce que ses droits diminuent.

Étendre l'objet social de l'entreprise peut-il changer des choses ?

BENJAMIN CORIAT Ce serait une espèce de RSE (responsabilité sociale des entreprises) étendue jusque dans l'objet social des entreprises. Je vais peut-être vous étonner, mais je suis contre. Parce que dans l'entreprise financiarisée comme elle l'est, c'est ramener l'objet social, ou l'objet écologique, sous la domination de la finance. Je suis pour laisser la SA, l'entreprise comme elle est. Si les patrons sont capables de responsabilité sociale, qu'ils le prouvent, mais pour le moment ce n'est pas du tout le cas. Lorsqu'il y a eu les hausses des prix du pétrole, la finance chère à Macron a-t-elle favorisé les énergies vertes ? Pas du tout ! Elle est allée chercher des gaz de schiste au risque de détruire des nappes phréatiques. Introduire une extension de l'objet social dans une entreprise complètement financiarisée n'a aucun sens. Il faut être sérieux, ce n'est pas Total ou les firmes actuelles de l'agrobusiness qui vont nous faire la transition écologique parce qu'on aura « étendu » l'objet social !

Si on veut vraiment faire de l'objet social étendu, créons un statut de société dédié à cela. On pourrait l'appeler par exemple société à but social et écologique, SBSE. Alors les contraintes sociales, écologiques, environnementales introduites dans ce nouveau statut auraient comme contrepartie une fiscalité particulière et allégée pour l'entreprise, puisqu'elle prendrait soin de l'environnement, de la société, fabriquerait des produits du-

rables, de qualité, etc. Macron n'a pas peur de faire des cadeaux fiscaux aux entreprises polluantes et antisociales. Allouer une partie de ces cadeaux fiscaux pour récompenser des vraies entreprises vertueuses serait beaucoup mieux.

Quid du rôle des partenaires sociaux ?

BENJAMIN CORIAT Notre modèle social est cassé et nous allons vers autre chose. L'État veut entièrement piloter notre modèle d'assurance-chômage et, demain, notre modèle de retraite. Le désenchaînement du modèle social des mains des partenaires sociaux, pour les mettre entre les mains de l'État, prépare tout et n'importe quoi. Macron dit : les partenaires sociaux décident et l'État paie. Ce n'est pas vrai. Les partenaires sociaux décident et, comme il est normal s'agissant de compromis sociaux fondamentaux, l'État les garantit. Ce n'est pas vrai que les partenaires sociaux sont totalement irresponsables sur la manière dont ils négocient. Chaque concession du Medef, ou chaque augmentation de cotisations salariales, donne lieu à des tractations extrêmement longues et complexes. Les partenaires sociaux sont ultra-responsables. On a ensuite besoin de la garantie de l'État pour ce type-là de compromis, qui engagent l'ensemble de la société. Mais Macron, en tant que fondé de pouvoir du capital, veut décider de tout. Quand il donne un agenda riche et serré aux partenaires sociaux, tout en disant « si vous n'aboutissez pas, on reprend la main », il fausse complètement le jeu. Ce sont des ordonnances camouflées. Comme le montre l'exemple récent de la SNCF, la méthode brutale et antidémocratique des ordonnances, c'est celle que chérit Macron. Les partenaires sociaux le gênent car il est dans un projet de transformation sociale dont les partenaires sociaux, et la société tout court, ne veulent pas. ●